GERPINNES

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ

N°221 BIMESTRIEL DECEMBRE 2010 – JANVIER 2011

Le Fromageon vous accueille
(du Bultia)

Fromagez vos Fêtes

Plateaux fromages en Repas, en Dessert ou à Offrir
Buffets Fromages - Raclette avec plateau de charcuteries fines - Prêts d'appareils demi et quart de roue.
Fondues savoyardes à votre goût.
Commandes et renseignements au magasin ou télephone.

Chaussée de Philippeville, 198 à Gerpinnes
071/21.42.77 • www.fromageon.be

BREMER KARL

CHAUFFAGE-SANITAIRE

INSTALLATION
ENTRETIEN
DEPANNAGE

Entreprise Karl Bremer s.p.r.l.

Bois d'Hymiée, 4
6280 Gerpinnes
Tél./Fax : 071 37 31 36
Gsm : 0475/59 98 41
www.karlbremer.be

ELOY
aurélien

ARBORISTE - GRIMPEUR - ELAGUEUR

Abattage simple et délicat • Taille des grands arbres
Broyage • Essouchage • Taille d'arbustes et haies

Tél. +32 (0)71 72 91 41
GSM +32 (0)477 23 73 35

TENDANCE BOIS

DAMIEN POULAIN
Menuisier-Ebéniste
rue Stralette,17
5070 Sart-Eustache

gsm 0474 679859
fax 071 388879
tendancebois@hotmail.com
www.tendancebois.be

VISITEZ À TARCIENNE
NOTRE SHOW-ROOM

Route de Philippeville, 63
5651 Tarcienne
tél : 071/61 18 03
fax : 071/61 12 84

Ambiance & feu
ambianceetfeu@skynet.be
www.ambianceetfeu.be

OFFREZ-VOUS LE TOP !

071 47 46 42
www.immosud.be

immo SUD sprl

L'AGENCE IMMOBILIÈRE DU SUD CHARLEROI

IMMO SUD sprl - Route de Philippeville 457
6010 COUILLET

1.BIESME **349.900 €** SPACIEUSE VILLA LUMINEUSE EN PIERRES BLEUES AVEC PISCINE.
Située dans un quartier calme. Rez: Hall, WC, gd living, cuisine éq, buand, bureau. Etg: 4 gdes ch ac placards, WC, SDD, SDB, 2 gren Exté : une gde terrasse de 60 m² ainsi qu'un superbe jardin de 8 ares avec plantations.

2. JONCRET **679.000 €**
MAISON DE FERME AUTHENTIQUE AVEC APPARTEMENT DUPLEX.
Bien exceptionnel avec vue imprenable sur la campagne vallonnée. Entourée d'une prairie et de 3 larges boxes pour chevaux, cette maison est idéale pour les amateurs d'équitation.

3. COUILLET **112.500 €**
MAISON RAFRAICHIE AVEC GARAGE ET TERRAIN. Hall, séjour, cuis, SDB, 3 ch, gren.amé , pass.lat. Ac terr 18 m faç. Toiture isolée, gaz naturel. Bon rapport QUALITE / PRIX.

4. GERPINNES **165.000 €** TERRAIN À BÂTIR DE 55 ARES. Magnifique terrain de 20 m de faç, entièrement clôturé sur 2 m de haut av portail élec. Fondation pr maison de 130 m² au sol sur vide ventilé à 30 m de la voirie et garage carrelé de 48 m². Jardin arboré av étang muni d'une pompe immergée et châlet philippin.
CE TERRAIN CONVIENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 5 APPART.

GERPINNES

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL
DES 26 AOUT ET 23 SEPTEMBRE 2010

HORAIRES DES SERVICES COMMUNAUX

MEMBRES DU COLLÈGE
PERMANENCES

COMMUNIQUÉS DU COLLÈGE COMMUNAL
Prochain bulletin communal
Vente Publique de Bois de Chauffage
Période Hivernale
(rappel du service des travaux)
Réunions de Quartiers (Loverval)
Détecteurs Autonomes de Fumée

LE C.P.A.S. DE GERPINNES
Candidats à l'attribution
d'un logement social
Soutien à la Parentalité
Les services du CPAS
Les Aides aux Personnes dans la Commune
Accueillantes Encadrées

SOCIAL
E420 : Entre Rumeurs et Réalités
Maison de la Laïcité (ancien CLEF)
Action Damien
Carnet rose

SPORT
14ème Trophée des Communes Sportives
31ème Corrida de Gerpinnes
Kendo Todokan
Jasmin & Lilas

TOURISME
Wallonie Week-End de Bienvenue

CULTURE
Bibliothèque Communale
de Gerpinnes-entité
Centre Culturel de Gerpinnes
Place aux Enfants
Le Mali : Les poches souvent vides,
le cœur toujours grand

SANTE
Que faire en cas de brûlures

NATURE ET ENVIRONNEMENT
Rendez-vous sur les sentiers
Le Magnolia
Résultat de la remise des prix concours
de façades et potagers
Echos Gerpinnes
Etang Tri Marie Lineaux : un petit coup
de pouce bien sympathique
Calendriers des différentes collectes de
déchets ménagers
ATTENTION MODIFICATIONS
A PARTIR DU 01/01/2011)
Dépôts volontaires au parc de recyclage
Taxi Déchets

FESTIVITÉS – SPECTACLES
Les Concerts de Noël
Les Marchés de Noël

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du conseil communal du 26 août 2010

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 24 juin 2010.

Le Chef de bureau administratif prête ensuite serment.

Le Conseil communal approuve :
• le règlement communal sur l'octroi des subsides communaux ainsi que le compte 2009 du C.P.A.S.

• la convention à conclure avec l'O.N.E. sur la mise en œuvre de la coordination de l'accueil des enfants fréquentant les écoles fondamentales de l'entité durant leur temps libre sur la commune de Gerpinnes et la mise au point du partenariat entre l'O.N.E. et la Commune de Gerpinnes.

• le principe d'ouverture de la voirie de desserte de nouveaux logements à construire par la SCRL LE LOGIS MODERNE au Courtil Marchand à GERPINNES.

• le projet de convention à conclure avec la Province de Hainaut pour faire bénéficier la Commune des conditions identiques à celles obtenues par la Province dans le cadre des marchés de fournitures de ce dernier.

• la description technique et le montant estimé du marché "Régulation chauffage dans les écoles - contrat de performance énergétique", présentée par Teen Consulting ainsi que le cahier des charges et le devis estimatif du marché ayant pour objet "Remplacement de la chaudière de la salle charon" des services communaux.

• le cahier des charges et le devis estimatif du marché ayant pour objet "Prestations de service hivernal / Circuit d'urgence & autres rues de l'entité de Gerpinnes" des services communaux (le Service travaux).

• ratifie la délibération du 14 juillet 2010 par laquelle le Collège communal décide d'acquérir des fournitures classiques ainsi que du mobilier pour les écoles.

• l'avenant 1 - extension toiture sur silos du marché "Isolation de l'atelier «fer» - Lot 2 (Charpente et couverture en tôles)" ainsi que marché public ayant pour objet "Tubage de la cheminée de la cure d'Acoz".

Il décide :
• de donner délégation à l'ICDI en ce qui concerne l'émission et la distribution des titres-sacs pour l'exercice d'imposition 2010.
• de souscrire des parts bénéficiaires E de l'organisme d'assainissement agréé IGRETEC correspondant à sa quote-part financière dans divers travaux et de conclure le contrat d'égouttage relatif au territoire communal de Gerpinnes avec cet organisme et la SPGE .
• de louer la chasse de gré à gré sur certains biens pour une durée de neuf ans débutant le 1er mars 2010.

• d'autoriser le Collège communal à introduire une procédure d'appel du jugement du Tribunal de Première Instance de Charleroi du 24 juin 2010 relative au dossier Commune de Gerpinnes/Région Wallonne/Devos.

• qu'il sera passé divers marchés ayant pour objet la maintenance extraordinaire de différents bâtiments et véhicules de l'Administration communale au fur et à mesure des besoins.

Séance du conseil communal du 23 septembre 2010

Le Conseil communal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 26 août 2010.

Le Conseil communal approuve le budget de l'exercice 2011 des Fabriques d'Eglise Saint-Nicolas à Joncret, Saint-Martin à Acoz, Saint-Léon à Lausprelle, et Sainte-Radegonde à Villers-Poterie.

Il approuve la modification budgétaire du C.P.A.S. arrêtée par le Conseil de l'Action sociale en séance du 16 septembre 2010.

Il décide de ratifier la décision du Collège communal du 8 septembre 2010 et d'approuver les termes des conventions de développement rural ainsi que les programmes proposés, à savoir : la construction d'ateliers ruraux à Gougnies, l'aménagement de la Place de Gougnies, de la Grand-Route et de la rue de l'Escuchau et l'aménagement de la Placette du Baty, de la rue de Presles et de la Place du Monument aux Morts à Villers-Poterie.

Il approuve le programme triennal des travaux pour les années 2010 – 2011 – 2012 ainsi que le projet de programmation des travaux d'entretien de voirie bénéficiant du droit de tirage 2010 – 2012.

Il approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Salle de Villers : remplacement des châssis", établis par le Service technique communal.

Il approuve le marché public ayant pour objet "Magasin STG : achat logiciel + matériel code-barres".

Il approuve le cahier des charges ayant pour objet "Aménagement de zones d'évitement " des services communaux (le Service travaux).

Le Conseil communal adapte l'estimation des travaux à ne pas dépasser et honoraires ayant pour objet "Aménagement de sécurité routière création de trottoirs – Plan Escargot 2009-2010" et "Aménagement d'une voie verte sur la ligne 138 entre Acoz et Gerpinnes PICS verts".

Il approuve le compte communal de l'exercice 2009.

Les budgets ordinaire et extraordinaire communaux de l'exercice 2010 sont modifiés et les nouveaux résultats sont arrêtés.

A HUIS CLOS

Démission pour mise à la retraite / démission d'office / désignation / reconduction de réaffectation / mise en disponibilité de personnel enseignant ;
Désignation d'agents A.P.E. ;
Désignation d'une directrice stagiaire ;
Désignation d'un secrétaire communal faisant fonction.

HÔTEL DE VILLE
SERVICES ADMINISTRATIFS

11, avenue Astrid à GERPINNES – Services administratifs – Tel 071/ 509.000 Fax 071/ 509.069

ACCESSIBILITE DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU PUBLIC

Etat civil – Population – Permis de Conduire :
- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 19h00

Comptabilité – Secrétariat et Services Divers :
- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 16h00

Urbanisme :
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 19h00

SERVICE DES TRAVAUX

14, rue des Acec à GERPINNES
Tel 071/65.05.29
Fax 071/50.51.28

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00
et de 13h00 à 15h30

LES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL

BUSINE Philippe, Bourgmestre – rue de l'Astia, 8 à Hymiée – Tél. 071/50.27.48 - 0473/98.90.18 – pbusine@gerpinnes.be
Police et Sécurité – Police des cimetières – Police Administrative – Etat-Civil – Population – Participation et quartiers – Développement rural – Gestion du patrimoine – Fabriques d'église et Laïcité – Culture – Relations publiques et Communication.
Permanences : le mardi de 15h00 à 17h30 et le jeudi de 16h00 à 18h30 à la maison communale.

LEMAIRE Léon, Premier Echevin – rue du Blanc Tri, 9 à Gougnies – Tél. 0473/88.21.37 – llemaire@gerpinnes.be
Finances – Fêtes et Cérémonies – Folklore – Protocole – Gestion des ressources humaines – Equipement de l'Administration.
Permanences : le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 à la maison communale uniquement sur rendez-vous.

STRUELENS Alain, Deuxième Echevin – rue de la Blanche Borne, 26 à Loverval – Tél. 0477/33.07.12 – astruelens@gerpinnes.be

Urbanisme et Aménagement du territoire – Politique du logement – Enseignement – Sports et plaines de jeux – Tourisme.
Permanences : le 2ème et 4ème samedi du mois de 10h00 à 12h00 et le mardi de 16h30 à 18h30 à la maison communale.

GOREZ Denis, Troisième Echevin – place d'Hymiée, 50 à Hymiée – Tél. 071/50.43.56 - 0494/60.87.15 – dgorez@gerpinnes.be
Environnement – Qualité de la vie – Agriculture – Eaux et forêts – Citoyenneté – Education civique – Associations patriotiques – Location des salles – Mobilité et sécurité routière.
Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30 à la maison communale.

MARCHETTI Joseph, Quatrième Echevin – rue du Bonbié, 1 à Joncret – Tél. 071/50.38.80 – 0478/99.13.72 - jmarchetti@gerpinnes.be
Travaux (voiries et bâtiments) – Politique de l'énergie – Gestion des Cimetières
Permanences : le mardi de 15h00 à 17h30 à la maison communale.

DELPORTE Martine, Cinquième Echevin – rue du Coumagne, 35 à Gougnies – Tél. 071/50.41.86 - 0475/86.81.15 – mdelporte@gerpinnes.be
Enfance – Jeunesse – Familles et Seniors – Plan de Cohésion Sociale – Santé – Commerce.
Permanences : le mardi et jeudi uniquement sur rendez-vous à la maison communale.

LAMBERT Jacques, Président du CPAS – rue de Presles, 107 à Villers-Poterie – Tél. 071/50.38.17 – 0495/45.57.17 – jacques.lambert@publilink.be
CPAS – Affaires sociales – Logement social – Emploi
Permanences : au CPAS, rue des Ecoles, 31 – 6280 Acoz, le jeudi de 16h30 à 18h00.

COMMUNIQUÉS DU CONSEIL COMMUNAL

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

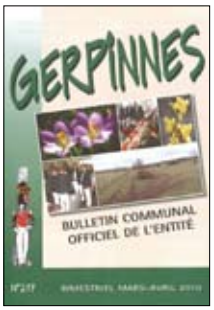

Vous désirez faire paraître un article dans le prochain bulletin (voir date ci-dessous) ? Faites-le parvenir sur support informatique ou par mail (fmottet@gerpinnes.be) accompagné de l'une ou l'autre photo avant la date limite fixée ci-dessous au secrétariat communal à l'attention de Frédéric MOTTET.

PARUTIONS	DATES LIMITES POUR LA REMISE DES TEXTES
le17 janvier 2011	le 23 décembre 2010
le 21 mars 2011	le 21 février 2011

AVIS À LA POPULATION

COMMUNE DE GERPINNES - AVIS : VENTE PUBLIQUE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Vente publique: Quinze lots de houppiers du bois communal d'Acoz-Joncret

- un lot de houppiers dans le bois communal d'Acoz au lieu-dit « Dessus du Bois »
- trois lots d'éclaircie de chênes indigènes, d'Amérique et de hêtres du bois communal de Villers-Poterie
- un lot d'éclaircie de chênes indigènes, merisiers et coupe de taillis en lisière dans le bois communal de Lausprelle, au lieu-dit « Petit Floreffe »
- un lot d'éclaircie dans des jeunes peuplements de chênes d'Amérique et de hêtres et lot de chablis dans le bois communal de Gougnies
- mise en lumière de 106 jeunes pieds de chênes indigènes et de hêtres dans le bois communal de Gerpinnes-Escul

Le Collège Communal fait savoir que cette vente est fixée au lundi 10 janvier 2011 à 19 heures 30, en la salle communale de Gerpinnes-Centre.
Le texte des conditions peut être consulté sur les avis affichés dans la commune ou être obtenu auprès de l'Administration Communale, service juridique.
Paiement uniquement par chèque, virement ou carte bancaire.

Visites guidées : les samedi 18 décembre 2010 et mercredi 5 janvier 2011 à 9 heures (Rendez-vous devant l'Eglise de Villers-Poterie).

L'accès des coupes est interdit sauf autorisation du Département Nature et Forêts.

PERIODE HIVERNALE

Le service des travaux rappelle que, par temps de gel, quelques précautions doivent être prises pour éviter certains désagréments :

- les compteurs à eau doivent être protégés du gel (par exemple : au moyen de produits isolants et/ou de câbles chauffants).

- il est interdit, par temps de gel, de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

- en cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé et rendu non glissant. Les occupants d'une habitation plurifamiliale sont tous assujettis à l'obligation imposée par le présent article.

- les sacs de sel déposés le long des voiries communales sont destinés à aider les utilisateurs de la voirie en difficulté et doivent donc servir à la collectivité. Or certains habitants s'accaparent ces sacs et les gardent dans leur garage pour leur usage personnel. Nous tenons à rappeler que pareille attitude est un manque de civisme et nous considérons qu'il s'agit tout simplement d'un vol qui peut mériter des poursuites judiciaires.

- Nous possédons une voirie communale longue de quelque 222 km et si les conditions sont difficiles pour les automobilistes, elles le sont tout autant pour les véhicules chargés de répandre les produits d'épandage. Nous demandons aux automobilistes de respecter les zones d'interdiction de stationner afin que nos services puissent avoir accès dans toutes les rues notamment à l'intérieur des villages. Comme il n'est pas possible d'intervenir partout en même temps, les équipes de déneigement doivent prioritairement agir sur les axes principaux (véhicules de secours, trajets des transports en commun) dans une première phase et ensuite viennent les 2ème et 3ème phases.

QUELQUES AUTRES RAPPELS

- Il est interdit de verser les ordures dans les corbeilles à papiers placées sur la voie publique ou sur tout autre emplacement situé sur la voie publique ou aux abords de celle-ci.
- Tout habitant est tenu de balayer ou de faire balayer les filets d'eau, au-devant de ses maison, jardin ou propriété, longeant la voie publique.

Nul ne pourra pousser les boues, immondices ou autres objets devant la propriété de ses voisins, dans l'égout ou dans les avaloirs. Il est tenu de les ramasser.

REUNIONS DE QUARTIERS - INFORMATION IMPORTANTE

Monsieur Philippe BUSINE, Bourgmestre ayant notamment la gestion de la « Participation et quartiers » dans ses attributions, poursuit ses « réunions citoyennes » afin de prendre connaissance des problèmes qui préoccupent les citoyens (présence policière, vitesse des véhicules, insécurité, environnement, gestion des salles communales, incivilités, travaux...). Il sera dés lors à Loverval, Salle Communale, rue Charon le mardi 18 janvier 2011 à 19h30 et sera accompagné d'Echevins, de policiers et de membres du personnel communal, qui répondront à vos questions.

Merci de votre participation.

DETECTEURS AUTONOMES DE FUMEE : OBLIGATOIRES

Le détecteur de fumée est obligatoire en région wallonne depuis le décret du 15 mai 2003.

En effet, tout logement individuel ou collectif doit être équipé d'au moins un détecteur d'incendie en parfait état de fonctionnement. On entend par détecteur d'incendie l'appareil de surveillance de l'air qui, selon des critères fixés par le gouvernement, avertit par un signal sonore strident de la présence... de fumée ou de gaz dégagés par la combustion... Il incombe au propriétaire de supporter le coût d'achat, d'installation et de remplacement des détecteurs.

Le gouvernement a fixé les modalités d'application de ce décret :

• Le détecteur doit être recyclable par la filière classique. Autrement dit, seul le détecteur optique sera accepté, le détecteur ionique contenant une infime partie radioactive sera donc à terme banni.

• Le détecteur devra porter le label CE et être agréé. (Bosec au minimum).

• Le détecteur sera de type 9v pour les habitations existantes et de 220v pour les habitations entièrement rénovées ou les nouvelles constructions.

• Garantie du détecteur : 5 ans

L'arrêté du 21 octobre 2004 (M.B. du 10/11/2004) rend obligatoire pour tout logement individuel ou collectif, la pose d'au moins :

- un détecteur pour chaque niveau comportant au moins une pièce d'habitation ;
- deux détecteurs pour chaque niveau comportant au moins une pièce d'habitation dont la superficie utile est supérieure à 80 m².

Les détecteurs doivent :

1° émettre, dans les conditions de feu, un signal d'alarme incendie d'un niveau sonore de 85 dB ;

2° comporter un indicateur de fonctionnement ;

3 ° émettre un signal de défaut sonore, ayant une tonalité différente de l'alarme, signalant la perte de capacité d'alimentation électrique pour assurer les fonctions essentielles du détecteur ;

4 ° comprendre les circuits associés alimentés par piles, batteries ou sur secteur ;

5° comporter les informations suivantes, marquées de manière indélébile :

- nom ou marque et adresse du fabricant ou du fournisseur ;
- type de détecteur ;
- date de fabrication ou numéro de lot ;
- type de batterie à utiliser ;

6° disposer d'un manuel contenant entre autres les informations concernant le mode d'emploi, l'installation, l'entretien et le contrôle du détecteur en ce compris les éléments devant être régulièrement remplacés.

L'installation des détecteurs doit être conforme aux normes belges et européennes relatives aux détecteurs d'incendie pour les applications domestiques.

A défaut, les détecteurs sont installés conformément

aux instructions écrites fournies par le fabricant et placés par niveau dans le premier des espaces intérieurs ou la première des pièces repris ci-dessous :

• le hall ou le palier donnant accès aux chambres à coucher ;
• le hall d'entrée ;
• la pièce dans laquelle débouche la partie supérieure d'un escalier ;
• la pièce contiguë à la cuisine ;
• toute autre pièce de l' habitation.

Les détecteurs d'incendie installés avant la date d'entrée en vigueur de l'arrêté sont présumés répondre aux conditions posées par celui-ci pendant une période de dix ans à partir de la date d'entrée en vigueur.
L'entrée en vigueur de cette obligation est fixée au 1er juillet 2006 pour les logements déjà construits et au 1er juillet 2003 pour les logements à construire.

CPAS DE GERPINNES

CANDIDATS À L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL

• Les permanences de la société de logement social LE LOGIS MODERNE, sont fixées le lundi, le jeudi et le vendredi de 08 h 30 à 11 h 30, Allée des Saules, 4 à Monceau-sur-Sambre. Téléphone: 071 / 23 97 31.

• Toute inscription antérieure doit être impérativement renouvelée chaque année entre le 1er janvier et le 15 février pour les candidatures ayant plus de six mois au 31 décembre de l'année précédente...

• Cinq points sont accordés au ménage dont un membre est domicilié depuis au moins trois ans, sans interruption, dans la commune où se situe le logement à attribuer. Pour bénéficier de ces 5 points, vous devez fournir un Certificat de résidence avec historique. Ce document est, dans ce cas, gratuit.

S'adresser au service Population :
Lundi et vendredi : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00
Mardi et jeudi : de 08 h 30 à 12 h 00
Mercredi : de 13 h 30 h à 19 h 00

• La Commune de Gerpinnes et le CPAS ne disposent plus de délégué au Comité d'Attribution de la société de logements sociaux Le Logis Moderne.

Clerebaut trésor

BIJOUTERIE

Tél. 071/22.11.48

Du mardi au samedi de 9h30 à 18h non stop

Montres, bijoux de qualité, un spécialiste à votre service !

Le cadeau idéal dans une ambiance familiale.

Un bijou personnalisé dans notre atelier

ATELIER DE FABRICATION ET REPARATION SUR PLACE

Au rond-point du Bultia
(Parking Planète Parfum)
Nalinnes-Bultia

www.clerebaut.be

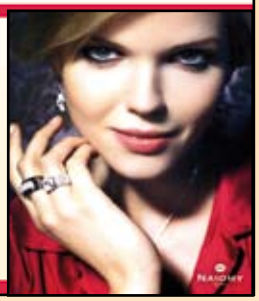

Funérailles DONATI

Un seul numéro 071 / 50 16 06
24h/24 – 7j/7
En cas d'absence : 0498/57.87.80

Funérarium de Gerpinnes
25, rue Albert 1er

Grand choix
de fleurs artificielles
fleurs naturelles
sur commande

Salons mortuaires à
la disposition des familles

Toutes formalités

Incinération

Funérarium de Couillet
47, rue de Villers

"Chez Jules de chez Smith"

TINTIN

NOMBREUSES IDEES CADEAUX

Le plus grand choix et le meilleur conseil de votre région en :

- Bandes dessinées • Manga
- Livres pour enfant
- Romans fantastiques
- Commande de tous types de livres -10%

FIGURINES TINTIN®

51, rue Neuve • 6280 Gerpinnes Bultia
Tél. 071/21.70.74
chezjulesdechezsmith@hotmail.com

ROUGE

SECURITE & SURVEILLANCE

Technicien entrepreneur agréé : 200 577 935

CONCEPTION
REALISATION
ENTRETIEN

Tél. (071) 50.53.63

Centrale de surveillance et de commande • Contrôle d'accès
Caméra • Coffres-forts • Automatisation...

Installateur d'alarme agréé - Devis gratuit
Dépannage 24/24h - Matériel agréé UPEA

ALARME

VANNOX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES
Tél. & Fax 071.50.50.49 - Gsm 0477.28.38.76

- Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- Entretien et dépannage toutes marques
- Installation Energie solaire

Spécialiste VIESMANN

S.P.R.L. DAF-TOIT

LA TOITURE GERPINNOISE

GSM 0475.413.142

Chemin du Roy 14 – 6280 GERPINNES

071.50.56.21 Fax 071.32.90.95

Service rapide
Le numéro 1
de votre région

DÉMOUSSAGE + TRAITEMENT

Notre référence :
Hôtel de ville de Gerpinnes

TOITURES TUILES OU ARDOISES ■ CORNICHES ZINC OU PVC
PLATES-FORMES ZINC OU DERBIGUM
CHEMINÉES-ISOLATION ■ CHÂSSIS-VOLETS

TRAVAUX DANS LES REGLES DE L'ART
DEVIS DANS LES 24 HEURES

«LE SAVOIR, LE SAVOIR-FAIRE
LE FAIRE SAVOIR»

sprldaftoit@skynet.be
www.daftoit.be

Devis gratuits
Agréé Région wallonne
Nombreuses références
... Plus de 20 ans à votre service !!

PROFITEZ DES NOUVELLES PRIMES : ISOLEZ VOTRE HABITATION !!!

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Depuis juin 2009 le CPAS de Gerpinnes organise, dans le cadre de son service Accueillantes, des activités destinées aux parents et aux jeunes enfants, sous l'appellation « Soutien à la parentalité ».

Ces dernières ont reçu l'appui de la Communauté française et de la Région wallonne et consistent en ateliers de massages bébés et de psychomotricité donnés soit au domicile de nos accueillantes, soit dans les maisons de village.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER LES RESPONSABLES DU SERVICE ACCUEILLANTES : MADAME NELLY MOULU OU MADAME GAËLLE DEMEYER AU 071/50.29.11.

LE CPAS : LES SERVICES - 071/50 29 11

SERVICE ACCUEILLANTES

Vous êtes une JEUNE OU FUTURE MAMAN.
Vous souhaitez faire GARDER VOTRE ENFANT DANS UN MILIEU FAMILIAL, ENCADRE, ASSURE, LEGALEMENT RECONNU.

Adressez-vous au Service Accueillantes du CPAS.

TAXI SOCIAL

Vous êtes AGE, HANDICAPE, SANS MOYEN DE LOCOMOTION, vous disposez DE FAIBLES REVENUS; VOUS SOUHAITEZ VOUS DEPLACER POUR DES RAISONS DE PREMIERE NECESSITE.

Le CPAS vous fournit ce service dans un rayon de 20 km.
Tarif: 2,40 € pour 8 km et 0,30 € le km supplémentaire.

SERVICE DEPANNAGES

Vous êtes AGE, HANDICAPE, vous disposez de FAIBLES REVENUS ; vous désirez UNE AIDE PONCTUELLE POUR RESOUDRE UN PROBLEME DOMESTIQUE ou vous souhaitez faire TONDRE VOTRE PELOUSE ou TAILLER VOS HAIES et EMPORTER LES DECHETS AU PARC A CONTENEURS.

Le CPAS peut vous fournir ce service au tarif horaire de 2,50 € à 9,00 €.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Vous êtes confronté à une SITUATION PARTICULIERE (VOISINAGE, LOYER, SEPARATION, HERITAGE ...) et vous ne savez pas comment aborder le problème. Les consultations juridiques gratuites du CPAS vous aideront à y voir plus clair.

Elles sont organisées chaque 1er mardi du mois de 17 à 19 heures.

MEDIATION DE DETTES

Votre BUDGET devient IMPOSSIBLE A TENIR, votre ENDETTEMENT vous paraît INSURMONTABLE.

Si vous vous adressez au SERVICE DE MEDIATION DE DETTES DU CPAS de votre commune, des solutions pourront vous être proposées.

SERVICE REPASSAGE

Pour un TARIF DE BASE DE 6 A 12 € MODULABLE SELON LE VOLUME de votre linge, il est possible de faire REPASSER VOTRE LINGE AU CPAS de votre commune.

SERVICE ACCUEILLANTES

Vous êtes à la RECHERCHE D'UN EMPLOI. Vous souhaitez EXERCER A VOTRE DOMICILE UN VRAI METIER, ENCADRE, PROTEGE, SOCIALEMENT ET LEGALEMENT RECONNU.

DEVENEZ ACCUEILLANTE D'ENFANT AU CPAS de votre commune.

LES AIDES AUX PERSONNES DANS LA COMMUNE
DOCUMENT CPAS – RENSEIGNEMENTS – 071/502911

Votre Situation	Vos Besoins	Organisme à contacter	Tarif et Mode de Paiement
BIM/OMNIO Handicap à plus de 60 % Pensionnés Enquête sociale préalable	o Jardinage, tonte de pelouse, taille de haies, évacuation de déchets verts o Petits dépannages domestiques	CPAS1 N.B. : Le CPAS utilise son propre matériel	Tarif horaire : de 2,50 € à 9,00 €
Sans importance	- Repassage	CPAS1	Tarif : 6,00€ ou 12,00€ la manne 1,50€ la chemise
BIM/OMNIO Handicap à plus de 60 % Pensionnés Enquête sociale préalable	- Tâches ménagères - Service de maintien à domicile	CPAS1 Service Aide Familiale Coordination et Soins à domicile	Tarif horaire : de 1,39€à 7,81€
Personne de plus de 60 ans ou handicap ou maladie	o Repas chauds à domicile	CPAS1	Prix unitaire : de 3,00€ à 6,50€
Sans importance	o Garde d'enfant	CPAS1 - Service des Accueillantes conventionnées	En fonction des revenus des parents et des barèmes ONE (déduction fiscale)
Sans importance	o Comprendre et rédiger un courrier	CPAS et ALE Ecrivain Public	Gratuit
BIM/OMNIO Besoins Spécifiques Enquête sociale préalable	o Déplacements médicaux, administratifs, alimentaires, de courtoisie dans un rayon de 20 km maximum	CPAS Taxi Social	Le coût de ce service est fixé à 2,40€ pour les trajets inférieurs ou égaux à 8 km. Les kilomètres supplémentaires seront facturés 0,30€ le km. Ce service est limité à un rayon de 20 km .
Sans importance	o Garde d'enfant	Les Skirlous2	Forfaits : 25,00€ la journée 18,00€ la demi-journée
Sans importance	o Jardinage, pelouse, haie, o Aide administrative o Accompagnement o Garde d'enfant o Horticulture/Agriculture o Petits travaux de réparation domestique	A.L.E.3 N.B. : L'A.L.E. ne dispose pas d'outillage. Les frais de déplacements sont à charge de l'utilisateur au-delà de 5 km aller (tarif : 0,15 €/km)	Chèques A.L.E. o 6,45€/h de travail (déduction fiscale de 30 à 40 %) o 5,95€/h de travail pour les personnes VIPO (non déductible) o 6,45€/h de travail pour les écoles et A.S.B.L. o Droit d'inscription 7,45€ sauf VIPO
Sans importance	Répit de l'accompagnant d'une personne handicapée, âgée de moins de 65 ans	CPAS1 En collaboration avec les services Aides et Soins à Domicile	Tarif 6€ l'heure en journée et un forfait de 50 € par nuit.
Sans importance	Garde à domicile d'un enfant malade âgé de moins de 12 ans	CPAS1 En collaboration avec les services Aides et Soins à Domicile	Tarif 6€ l'heure avec un minimum de 4 heures et un maximum de 10 heures. 4€ l'heure à partir de la 5ème heure.
Sans importance	o Aide ménagère o Nettoyage intérieur o Repassage au domicile du particulier	SINET Gerpinnes4	Titres-Services o 7,50€/h de travail (déduction fiscale de 30 %) o réservé aux particuliers o inscription gratuite

1 CPAS
rue des Ecoles, 31 tél. : 071/50.29.11 fax : 071/50.22.10
du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

2 Les Skirlous Maison d'enfants rue Alfred Thiebaut, 1
tél. : 071/50.41.64 du lundi au vendredi de 07h00 à 18h00

3A.L.E. rue Albert Bernard, 13 tél. : 071/33.09.59
fax : 071/65.06.44 lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 le vendredi sur rendez-vous (fermé le mercredi : appeler 071/64.35.20)

4 SINET-Gerpinnes Rue Couture, 12 6120 Nalinnes
tél. : 071/50.59.26 fax : 071/50.59.34
du lundi au vendredi de 08h00 à 17h30

ACCUEILLANTES ENCADRÉES

Mesdames	BONVARLET	LAUSPRELLE
	COLOT	VILLERS-POTERIE
	CONSTANT	GOUGNIES
	DAMBREMEZ	GOUGNIES
	DE CEUSTER	VILLERS-POTERIE
	DUSSART	GERPINNES FLACHES
	GAETA	LOVERVAL
	GERMEAU	GERPINNES
	GILMAIRE SUZY	VILLERS-POTERIE
	GILMAIRE SABRINA	GERPINNES FLACHES
	HERMAN	GERPINNES FLACHES
	ROUSSELET	HYMIEE
	RYELANDT	VILLERS-POTERIE
	SCAVONE	VILLERS-POTERIE
	SEBBE	GERPINNES
	SENOSIAN	LOVERVAL
	TASSIN	VILLERS-POTERIE
	VAN HOVE	HYMIEE
	VAN LANGENHOVE	GOUGNIES

SOCIAL

E420: ENTRE RUMEURS ET REALITES

L' ASBL «NOS VILADJES» ET LES COMITÉS DE QUARTIER VOUS CONVIENT
À UNE RÉUNION D'INFORMATION LE 29 JANVIER 2011 À 10H30
EN LA SALLE COMMUNALE DE LOVERVAL, RUE CHARON

... et vous remercient d'y venir nombreux.

ACTIVITÉS DE LA MAISON DE LA LAÏCITE DE L'ENTITE DE GERPINNES (ANCIEN C.L.E.F.)

Tables de conversation en anglais, cours d'italien, gymnastique du dos, parrainages et mariages laïques.

Le club de Châtelet organise 2 fois par mois dans nos locaux, une soirée « Questions pour un Champion ». Quelques dates prévues pour 2011 : les 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 15 et 29 avril, 6 et 13 mai, 10 et 17 juin et les samedis 2 avril et 21 mai (tél. : 071/38.50.68).

Pour nous contacter : 071/21 39 33 - 071/50 10 02 - 071/50 23 72 - 071/36 46 32.
www.clef-gerpinnes.be

action damien
Chantiers Damien

DES HÉROS POUR DES HÉROS CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 28, 29 ET 30 JANVIER 2011

«Héros : n.m. Personnage légendaire à qui sont attribués des exploits extraordinaires». Mais aussi : «Personne qui se distingue par sa bravoure, ses mérites exceptionnels».

Voilà deux définitions tirées du Larousse. Mais dans la vraie vie, les héros existent-ils ? Vraiment ?

Action Damien en connaît. En premier lieu Damien. Ce qu'il a fait pour les lépreux de Molokaï est vraiment exceptionnel. Donner sa vie, au sens littéral, pour les exclus, voilà qui mérite le respect de tous. Et qui fait de lui un véritable héros, dont la figure inspire encore aujourd'hui.

DES DAMIEN D'AUJOURD'HUI

Mais, à côté de cet exemple illustre, combien d'hommes et de femmes n'accomplissent-ils pas d'actes exceptionnels... sans être reconnus ? Action Damien en compte de nombreux dans ses rangs. Des médecins, des infirmiers, des laborantins, voire des chauffeurs qui, jour après jour, dans des conditions parfois à peine imaginables, se dévouent pour soigner leurs compatriotes malades, dans 15 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. Des hommes et des femmes, des Damien d'aujourd'hui qui, parfois depuis 40 ans, font preuve d'abnégation et continuent sans relâche à dépister et à soigner des malades de la lèpre et de la tuberculose.

345.257 MALADES

Et ça marche. En 2009, tous ces héros silencieux ont trouvé et soigné 345.257 malades de la lèpre, la tuberculose et la leishmaniose. 345.257 personnes qui ont eu la chance de retrouver la santé et un espoir, grâce aux efforts d'un personnel soignant dévoué à leur cause. Mais la lutte n'est pas encore gagnée. La tuberculose continue à frapper 8 à 10 millions de malades dans le monde chaque année, et à faire 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes !). Quant à la lèpre, elle frappe chaque année plus de 250.000 personnes, qui risquent les mutilations et l'exclusion si elles ne sont pas soignées à temps.

DES HÉROS POUR DES HÉROS!

Voilà pourquoi Action Damien partira à nouveau en campagne les 28, 29 et 30 janvier 2011. Pourquoi comptera-elle à nouveau sur la population belge pour financer son travail outre-mer ? 40 euros suffisent à

Action Damien pour soigner un malade, pour éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose.
Mais, 40 euros, c'est impayable pour la grande majorité des malades soignés. C'est pourquoi Action Damien a plus que jamais besoin de soutien. Elle a besoin de volontaires, parfois héroïques au vu de la météo, pour vendre ses marqueurs (5 € la pochette de quatre). Et de donateurs pour concrétiser leur soutien parfois héroïque lui aussi en cette période de crise (déductible fiscalement à partir de 30 €) sur le compte BE05 0000 0000 7575.
Au nom des 1.500 collaborateurs locaux d'Action Damien, merci d'accomplir un nouveau geste héroïque pour poursuivre la lutte aux côtés de ces héros méconnus.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles.
www.actiondamien.be.
IBAN : BE05 0000 0000 7575 ; BIC : BPOTBEB1

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

OFFRIR ET S'OFFRIR UN CADEAU DE VIE...

Partir avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine :
- c'est apporter un peu de mieux-être à des personnes atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté ;
- c'est donner de son temps et de son énergie, et choisir de le faire en équipe, en s'impliquant dans un projet collectif;
- c'est découvrir et respecter la culture et les modes de vie locaux ;
- c'est s'offrir la joie de rencontres différentes et recevoir bien plus qu'on aura donné...
... en participant à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale.

INTÉRESSÉ ?

Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet.
En pratique, le séjour sur place dure quatre semaines, dont l'essentiel est consacré au travail de chantier, en collaboration avec des ouvriers locaux, et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et août (parfois jusqu'en octobre).

Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien : www.actiondamien.be

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'informations, prévue le samedi 22 janvier 2011 à Louvain-la-Neuve.
Inscrivez-vous à cette réunion en contactant une des personnes suivantes :
Roseline Van Dyck
Rue Marie Gevers, 14 / 102, 1348 Louvain-la-Neuve – tél 0479 31 28 48
roseline.vandyck@uclouvain.be
Anny Priest
Rue Sander Pierron, 14, 1030 Bruxelles – tél 02 216 40 37 ou 0473 57 06 26
priestanny@yahoo.fr
Michèle Bauwens
Rue Théodore De Cuyper, 159 boîte 54, 1200 Bruxelles – tél 02 771 80 78 ou 0474 501 782
michelebauwens@hotmail.com

Carnet rose

Erwin Evrard	de Loverval	né le 16 septembre 2010
Lena Stiers	de Villers-Poterie	née le 24 septembre 2010
Lou Gonzalez y Gil	de Gerpinnes	née le 03 octobre 2010
Achille Michaux	d'Acoz	né le 07 octobre 2010
Nessa Lapietra	de Villers-Poterie	née le 07 octobre 2010
Alexandre Guillaume	de Gerpinnes	né le 08 octobre 2010
Hugo Van Breetwater	de Loverval	né le 12 octobre 2010
Tom Wauthy	de Gerpinnes	né le 20 octobre 2010
Camélia Donati	de Gerpinnes	née le 24 octobre 2010
Lyssandre Dury	de Joncret	née le 26 octobre 2010
Ethan Van den Brande	de Loverval	né le 28 octobre 2010
Jade Misson	de Gerpinnes	née le 1er novembre 2010

SPORT

14ÈME TROPHÉE DES COMMUNES SPORTIVES

BELLE PERFORMANCE DE NOTRE EQUIPE

GERPINNES était bien présente à l'occasion de la 14ème édition du Trophée des Communes Sportives qui, cette année, se tenait sur le site de Woluwé-Saint-Lambert. Nous pouvons féliciter l'ensemble des participants car tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour honorer les couleurs de notre commune. Nos footballeurs sont malheureusement tombés sur des équipes semi-pro qui jouent au niveau supérieur et avec qui il est difficile de rivaliser.
Et pourtant ils se sont battus avec beaucoup de brio et n'ont pas à rougir de leur prestation.

Le jogging était bien représenté grâce à la toujours sympathique participation de Gerpinnes & Co. Bravo à nos coureurs, à nos nageurs Caroline Lepied et Timour Willems ainsi qu'à nos représentants au badminton, Sonia Pinson et Christophe Traina, vainqueurs de leurs trois rencontres et privés des 8ème de finale par la seule malchance!

La pétanque, qui n'est pas seulement affaire de soleil et de pastis, nous a permis d'assister à de belles joutes. Pour le tir à l'arc, l'échevin Joseph Marchetti, remplaçait l'échevin Struelens, blessé et terminait à la 4ème place. Pendant ce temps le programme d'activités locales (PAL) enregistrait une belle participation dans la commune.

Quant aux résultats, sachez que GERPINNES s'est classée 30ème au classement général sur 94 communes inscrites, et que nous avons terminé à la 8ème place de notre catégorie (commune de 10.000 à 20.000 habitants. Pour les classements complets : www.adeps.be). Plus encore que par les performances, le sport brille à Gerpinnes par la sympathie, la simplicité et la convivialité qui se sont manifestées tout au long de cette belle journée. Merci à tous et rendez-vous dans quelques mois, pour l'édition 2011.

Intéressés ??? N'hésitez pas à vous manifester : Echevinat des Sports : 071/50 90 07

GERPINNES & Co Jogging Club

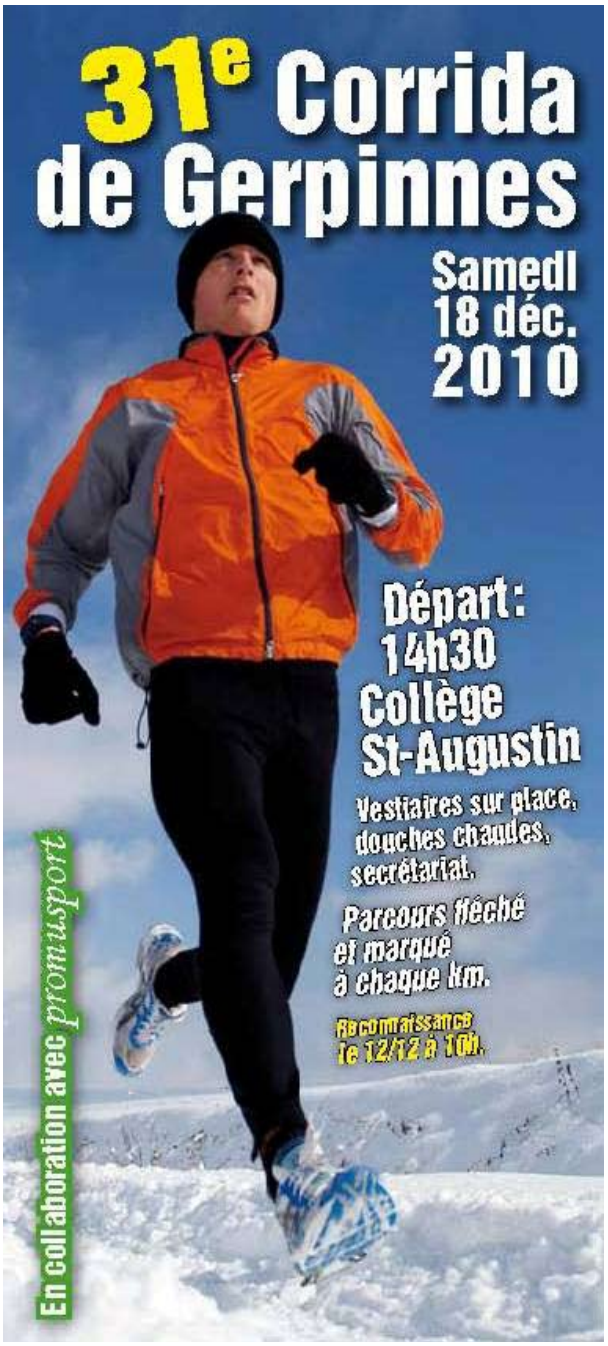
31e Corrida de Gerpinnes
Samedi 18 déc. 2010
Départ: 14h30 Collège St-Augustin
Vestiaires sur place, douches chaudes, secrétariat.
Parcours fléché et marqué à chaque km.
Reconnaissance le 12/12 à 10h.
En collaboration avec promusport

31EME CORRIDA DE GERPINNES

Gerpinnes & Co organise le samedi 18 décembre la 31ème Corrida de Gerpinnes, jogging de 10 km 380 par nos paysages campagnards.
Reconnaissance du parcours le 12/12 à 10h

Départ Collège St-Augustin à 14 h 30.
Préinscriptions avant le 12/12 : 6 € au compte ING 363-0492392-60 de Gerpinnes & Co. Sur place : 7 €. (Propriétaires de chip : 5€ et 6€)

Prix par catégories, tombola des dossards (présence obligatoire lors du tirage)

A partir de 19h00 : souper spaghetti (5€) – réservation obligatoire.
Tout renseignement : Robert Thonon au 071/50.37.70.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à Robert THONON Rue de Biesme 40 à 6280 Gerpinnes

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

Date de naissance : ...../...../.....

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Nom du club : .....

☐ Je possède un chip n°.....

☐ Je réserve ..... spaghetti

Réglement :
Les coureurs participent à la compétition sous leur entière responsabilité et déclarent être en bonne condition physique

Signature :

Corrida Gerpinnes 2010

KENDO TODOKAN

Centre A.D.E.P.S. Allée des Sports 12,
6280 Loverval.

Entraînements les lundis de 20h00 à 21h00 et vendredis de 19h30 à 21h30

Renseignements : Fontaine Pierre Charles 071/50 53 58 – 0472/70 39 28
www.kendoclubtodokan.be

Danses pour toutes

Hymne à la beauté développant grâce, féminité et harmonie

Danses orientale, polynésienne & Bollywood

Jusqu'au mercredi 2 mars 2011, l'A.S.B.L. Jasmin & Lilas vous fera voyager en vous proposant un nouveau module de cours de danse du Monde : le Bollywood, style chorégraphique fusionnant les danses folkloriques et classiques indiennes ainsi que d'autres styles comme la danse orientale.

Aucun niveau de danse n'est requis pour participer à ce module de danse Bollywood qui s'adresse aux dames et jeunes filles (à partir de 11 ans).

Horaire : le mercredi de 19h30 à 20h30

Et chaque mardi ou mercredi, retrouvez votre cours de danse orientale.

Pour les enfants (filles et garçons de 5 à 10 ans) : le mardi de 18h à 19h.
Pour les dames et jeunes filles (à partir de 11 ans), différents niveaux sont proposés : niveau débutant, le mardi de 20h à 21h niveau intermédiaire, le mardi de 19h à 20h – niveau avancé ou module « Danses du Monde », le mercredi de 19h30 à 20h30.

Tous nos stages et cours sont dispensés au centre ADEPS – Ferme du château – allée des Sports, 12 à 6280 Loverval (salle de danse – 1er étage).

Renseignements et inscriptions : Sylvie Chapelle 0476/302 410 ou via notre site Internet www.jasminetlilas.be

TOURISME

WALLONIE WEEK-END BIENVENUE

Les 26 et 27 mars 2011, notre commune participera à l'opération Wallonie Week-end bienvenue. Le but de ce projet de belle envergure est de faire découvrir la chaleur de vivre et le charme de notre belle région et, pour cela, nous avons besoin de vous ! Devenez ambassadeur de notre terroir, porte-parole de la richesse humaine et touristique de notre entité, rejoignez notre équipe !
Faites-nous partager vos idées de découvertes, d'activités à organiser, de lieux à mettre en lumière, de spécialités à vanter... Contactez Alain SCUTENELLE au 071/509007 ou ascutenelle@gerpinnes.be

CULTURE

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITÉ

Musée des Sarrazins – Route de Philippeville, 76, 6280 Loverval – 071/43 76 55 – bibliogerpinnes@skynet.be

Ouvert le mercredi de 15 à 17 heures et le samedi de 10 à 12 heures.
Ludothèque : mercredi de 15 à 17h.
ATTENTION : FERMETURE LE MERCREDI 29 DECEMBRE

• Dès septembre : réunions pour le Prix Farmiente (prendre contact avec la bibliothèque pour connaître les dates et emprunter les livres de la sélection)

• Le 22 décembre de 14 à 15h00 : Lecture pour jeunes enfants - Histoires drôles et émouvantes. Cougnou et chocolat chaud offerts.

• Café littéraire (le 3ème vendredi de chaque mois de 14h30 à 16h30)
  • le 17 décembre 2010: Fidéline Dujeu sera parmi nous avec ses nouveautés.
  • le 21 janvier 2011 : Josiane Tambour présentera le roman de Marc Levy
  • Le 18 février 2011 : A la découverte de nos ouvrages humoristiques par Joëlle et Jeanine.
  • Le 18 mars 2011 : Paul Clara présentera sa dernière oeuvre Reflets d'une traversée.

• Prêt de jeux de société tous les mercredis (voir horaire ci-dessus) à la Ludothèque. - Nicole et Olga vous attendent pour vous conseiller avec le sourire.

Nos nouvelles acquisitions :

Romans : Jean d'Ormesson, C'est une chose étrange à la fin que le monde ; Michel Houellebecq, La carte et le territoire ; Laurent Gaudé, Ouragan ; Philippe Claudel, L'enquête ; Olivier Adam, Le cœur régulier ; Amélie Nothomb, Une forme de vie ; Antonia Kerr, Des fleurs pour Zoé ; Marc Dugain, L'insomnie des étoiles ; Maylis de Kerangal, Naissance d'un pont ; Mathias Enard, Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants ; Eduardo Manet, Les trois frères Castro ; Gilbert Sinoué, Le cri des pierres ; Sophie Fontanel, Grandir ; Richard Bohringer, Traîne pas trop sous la pluie ; Joanna Smith Rakoff, Le plus bel âge ; Bernard Quiriny, Les assoiffées ; Katharina Hagena, Le goût des pépins de pomme.

Biographies : Jean Favier, Pierre Cauchon : comment on devient le juge de Jeanne d'Arc ; Laure Hillerin, La duchesse de Berry : l'oiseau rebelle des Bourbons ; Patrick Avrane, Jules Verne.

L'œuvre complète de Pol Vandromme, offerte par son épouse, est à votre disposition en nos locaux.

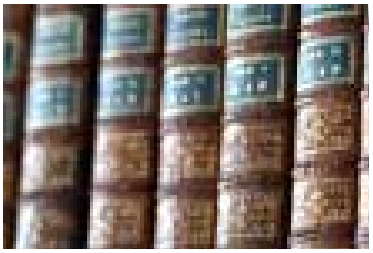

CENTRE CULTUREL GERPINNES asbl

Centre culturel de Gerpinnes
Rue de Villers, 61 à Gerpinnes
Tél. 071.50.11.64
ou 0475.48.61.26 – Fax 071.50.13.83
Adresse électronique info@gerpinnes.tv
Visitez www.gerpinnes.tv
le site Web du Centre culturel de Gerpinnes
Spectacles et expositions :
Maison de village de Lausprelle
Rue de Villers, 63 à 6280 Gerpinnes (Lausprelle)

BRASS BAND DE THUDINIE
VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2010 À 19H30

Venez passer une soirée inhabituelle grâce à cet orchestre pas comme les autres. Différent d'une fanfare ou d'une harmonie, ce groupe hors du commun se donne comme devise de mettre la musique à l'honneur en privilégiant les cuivres et les percussions et en prônant des valeurs telles que Volonté, Plaisir et Qualité. Trente musiciens et leurs instruments vous attendent pour un concert inoubliable.
Entrée : 8 euros / Prévente : 7 euros

MIMILE & LES BRIBEUX D'TOUBAC
SAMEDI 15 JANVIER 2011 À 20H00

Après le succès rencontré avec son album « Kévikonvike », Mimile revient sur scène au Centre culturel de Gerpinnes. Accompagné des ses « Bribeux d'Toubac », tous musiciens confirmés de grand talent, il nous fera découvrir son nouvel album.
Un spectacle musical, 100 % wallon qui conviendra à toutes les générations !
Entrée : 8 euros / Prévente : 7 euros

ATELIERS CRÉATIFS POUR ENFANTS DE 5 À 10 ANS
DU 7 AU 11 MARS 2011

« Pinceaux, couleurs et sentiments... voici le fauvisme ! »
Libérer les couleurs, les superposer, les juxtaposer, les griffonner, les entremêler, leur donner une vie, un sentiment, une existence... En partant d'une forme simple, on dépose quelques couleurs pures et la magie opère...
Tarif : Premier enfant : 57 euros / Frère ou sœur : 42 euros
Inscription obligatoire

ATELIER POUR ADOS : DANSES DE LA RUE
TOUS LES JEUDIS DE 17H15 À 18H45
(À L'EXCEPTION DES CONGÉS SCOLAIRES)

Depuis plusieurs années, le Centre culturel organise un atelier danses de la rue où les jeunes se rencontrent dans une ambiance décontractée. Cet atelier se présente sous forme de modules de manière à ce que les jeunes puissent passer du ragga au poppin, du break dance au new style, etc.
Tarif : 30 euros pour 6 cours

ATELIER DJEMBÉ
TOUS LES MARDIS DE 17H30 À 19H00
(À L'EXCEPTION DES CONGÉS SCOLAIRES)

Envie de découvrir les rythmes africains par le biais du djembé ? Envie de dépenser son énergie, d'échanger ou tout simplement de s'amuser ? Venez partager un moment en famille, parents, enfants, ados, autour de cet instrument dans une ambiance ludique et rythmée.
En collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale de Gerpinnes.
Tarif : 30 euros pour 6 cours

LE CALENDRIER 2011

Comme chaque année, le Centre culturel éditera un calendrier qui sera distribué dans chaque boîte de l'entité par l'équipe du Centre culturel et par des responsables de comités associatifs. Celui-ci reprendra le programme des activités organisées par le Centre culturel pour l'année 2011 mais aussi les annonces des groupements et leurs activités.

A vos boîtes aux lettres !

Le Centre culturel sera fermé du 24 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011. D'ores et déjà, toute notre équipe et nos administrateurs vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.
Nous espérons vous voir nombreux en 2011 !

PLACE aux ENFANTS

Chaque année, « Place aux enfants » permet aux enfants de 8 à 12 ans de partir à la découverte du monde des adultes, dans leur commune, de s'approprier ses espaces de travail et de culture et de participer concrètement à ses activités professionnelles. Cette année, la Croix-Rouge, Monsieur Roland Marchal pour son moulin, Monsieur André Mathieu pour « Le Meilleur Ami de l'Homme », Monsieur Jonathan Holvoet, journaliste pour les éditions de L'Avenir, entre autres, étaient nos hôtes d'un jour.

Nous avons pu profiter, cette année, de la présence de la base de Florennes pour son activité GERPI-WING qui a permis aux enfants de découvrir les métiers techniques de l'Aviation.

A cette occasion, nous avons accueilli les enfants de Ham-sur-Heure – Nalinnes sous l'échevinat de Madame Attout-Berny, ainsi que les enfants de Montigny-le-Tilleul sous l'échevinat de Monsieur Dernovoi.
Cette année encore, plus de 240 enfants ont eu l'occasion de parcourir ces différents métiers de l'entité, encadrés par des passe-murailles.

Nous remercions les hôtes d'un jour, le Major d'Aviation Marc Villano et son équipe, les passe-murailles, ainsi que les enfants qui ont œuvré à la réussite de cette journée du 16 octobre 2010.

Dès à présent, nous vous fixons rendez-vous pour l'année prochaine, en sachant que ce sera le 15 octobre 2011. Encore MERCI A TOUS et à l'année prochaine...

BERZEE
Salle de repassage
Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter

GROUPE H&M
H&M nett
Entreprise générale de nettoyage

Tél 071 61 35 11 - Fax 071 61 39 01
GSM 0498 160 157

Simplifiez-vous la vie avec...
Les titres-services 5,25 €/l'heure*

Grande tombola tous les trimestres.
H&M vous offre un week-end de détente
avec tirage au sort et question subsidiaire.
Règlement à votre disposition en nos bureaux

Siege social : Gougnies
VISITEZ notre site : www.groupehm.be

* 7,50€ le titre-service, possibilité
d'une déduction fiscale jusqu'à 30%.

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL
GAZ - MAZOUT
Réparation - Entretien - Dépannage
INSTALLATION SANITAIRE

FRANCO RICCI

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes)
Tél. 071/50.36.69

LAURENT
Bijoutier
Shopping du Bultia
rue Neuve,37
6280 Gerpinnes
Tél. 071/21.44.15
andrelaurentbijoutier@skynet.be

Créations-Réparations
Armani • Boss • Esprit • Rodania •
Calvin Klein • Pandora • Diesel
Tissot

FERME LE LUNDI

VENEZ DECOUVRIR EN EXCLUSIVITÉ
DANS LA RÉGION :
FIGURINES MARCHEURS
À SUSPENDRE DANS LE SAPIN

PIWI
Le P'tit Cordonnier

PROMO CLES 2 + 1 GRATUITE
Confections et réparations d'articles pour marcheurs
Confection sur commande exclusivement!

Christophe Devos (Piwi) à votre service
Av Albert 1er - 6280 Gerpinnes - 0495/77 60 86

LA BARRIQUE
VINS & SPIRITUEUX

Cadeaux d'affaires et particuliers.
Alcools - Apéritifs - Accessoires
Du vin de pays (dès 3.30€) au cru classé
Spécialiste en
"Single Malt Whisky"
Catalogue disponible
sur notre site
www.labarrique.be

Rue des Ecoles 5 - 6120 NALINNES (BULTIA)
Tél.+32 (0)71.21.80.25 - Fax.+32 (0)71.21.83.50
www.labarrique.be
info.labarrique@skynet.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition - rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au 071/ 74 01 37 ou faxez au 071/ 71 15 76 ou info@regifo.be www.regifo.be

Votre conseillère en communication, Nathalie Kestermans se fera un plaisir de vous rencontrer : 0474/19 91 51

CARNET DE VOYAGE «LE MALI : LES POCHES SOUVENT VIDES, LE COEUR TOUJOURS GRAND !»

Samedi 18 décembre 2010 à 15 h au Centre Magnificat (Place M. Brasseur, 10 à Loverval) :

Malgré la pauvreté de ce pays, notre voyage au Mali nous a fait découvrir bien des richesses : le sens de l'accueil, l'art de sourire, la débrouillardise pour subvenir aux besoins de la famille, le courage à la tâche, l'optimisme d'un avenir meilleur, ... des aspects omniprésents qui font oublier que les 'moyens' manquent aussi trop souvent. Résultat : La santé, l'éducation, ... doivent passer au second plan des préoccupations maliennes. Des organisations belges comme Mémisa, la coopération internationale de la Mutualité Chrétienne du Hainaut Oriental ainsi que les Soeurs de la Charité, ... travaillent en lien étroit avec la population afin d'apporter aide et soutien au développement de nouvelles initiatives porteuses de mieux-être.

Pour mieux découvrir ces réalités, nous vous invitons cordialement à venir feuilleter notre carnet de voyage et à vous plonger dans l'ambiance ensoleillée de ce pays.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER AU 0474/24.39.22 (NICOLAS) OU AU 0476/57.61.52 (CÉLINE).

SANTÉ

QUE FAIRE EN CAS DE BRÛLURES

En cas de brûlures, il est de la plus haute importance que vous prodiguiez les premiers soins immédiatement et de façon correcte.

DIX RÈGLES IMPÉRATIVES

• Refroidissez immédiatement la brûlure pendant au moins 20 minutes sous l'eau courante tiède.

• Enlevez les vêtements et bijoux ; en cas de brûlure chimique, COUPEZ les vêtements (ne les passez pas au-dessus de la tête) ; ne retirez JAMAIS des vêtements qui collent à la peau.

• Ne percez pas les cloques. Vous limitez ainsi les risques d'infection. En cas de cloques ouvertes l'hygiène totale est indispensable.

• Lavez-vous soigneusement les mains au savon avant chaque traitement.

• Nettoyez toujours la plaie avec un produit désinfectant avant d'appliquer un pansement.

• Appliquez un gel hydratant (utilisez une compresse de gaze).

• Recouvrez la plaie d'une compresse de gaze que vous fixez à l'aide d'un sparadrap ou d'un bandage hydrophile.

• Si la taille de la plaie est supérieure à celle d'une pièce de 2 euros, refroidissez-la et contactez le médecin de famille ; si la plaie est plus grande qu'une main, refroidissez-la et contactez le centre de brûlés.

• Si la plaie est infectée, traitez-la avec un baume anti-inflammatoire (ensuite recouvrez-la comme au point 7).

• Nettoyez toujours la peau avant d'appliquer un nouveau pansement. Retirez avec précaution les restes de pommade.

CAS OÙ LE REFROIDISSEMENT EST INTERDIT

• En cas de brûlures très étendues, vous ne pouvez utiliser que de l'eau tiède (25 °C), jamais d'eau froide.

• En cas de brûlure par électricité, n'utilisez jamais d'eau tant que la victime est en contact avec une source d'électricité ou à proximité de celle-ci. Coupez d'abord le courant, puis seulement aidez la victime. Consultez toujours votre médecin de famille.

• En cas de brûlure chimique : si le produit qui a provoqué la brûlure ne peut entrer en contact avec l'eau (lisez attentivement la notice).

LE CENTRE DES GRANDS BRÛLÉS :
IMTR, RUE DE VILLERS, 1 À LOVERVAL - 071/10.60.00

NATURE & ENVIRONNEMENT

RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS

À LOVERVAL LES 16 ET 24 OCTOBRE 2010

Point d'orgue d'une première opération «Rendez-vous sur les Sentiers» organisée à Loverval par l'association Libres Parcours, la commune de Gerpinnes et Qualité Village Wallonie, la balade organisée ce dimanche 24 octobre au départ de la salle communale de Loverval a réuni plus de 70 marcheurs.

Ce fut surtout l'occasion de découvrir ou de redécouvrir pour les aînés, le sentier des Sarts, véritable balcon sur le Bois du Prince et la ville de Charleroi. Inaccessible partiellement depuis plusieurs années, le sentier à trois branches ne permettait plus un parcours complet. L'équipe organisatrice, portée par un réel intérêt populaire, a profité de l'opération RDVS pour retrousser ses manches.

Le samedi 16 octobre, une douzaine de volontaires aidée par les scouts de l'Unité Saint-Hubert s'étaient retrouvés sur le sentier, outillés par la Commune et prêts à dégager le sentier. Le service Travaux de la commune de Gerpinnes paracheva le travail le lendemain, répandant le broyat des branches coupées sur l'assiette. Le travail était à peine terminé que déjà des riverains passaient sur le sentier.

Ces deux journées furent l'occasion de mesurer l'intérêt des Lovervalois pour leurs sentiers. Ces ruelles et piétonniers qui se faufilent entre les maisons, utilisées aujourd'hui en tant que raccourcis, forment à Loverval un exceptionnel réseau naturel.
Au départ de la balade, des dépliants sur le sentier de Grande Randonnée GR 129 et les liaisons inter-villages ainsi que des documents sur les arbres et haies remarquables étaient à disposition.
Le rendez-vous sur les sentiers 2010 se termina dans un moment de convivialité à la salle communale du Try d'Haies. Partenaires de l'association, la bibliothèque et le musée archéologique étaient accessibles à partir de la salle pendant l'événement.

Micheline Dufert, pour l'association Libres Parcours.
michelinedufert@gmail.com

le magnolia

AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole
et de Petit Elevage de l'Entre-Sambre-et-Meuse. - N° agréation AA.77.717

L'hiver est là à nos portes. Le jardinier amateur continue son travail dans son jardin (récolte, protection des plantes pour l'hiver et nettoyage).
Il peut toujours profiter des conseils donnés lors de nos conférences et soumettre les problèmes qu'il rencontrerait. Il prépare sa commande de graines en fonction des ses besoins.
ENTREE GRATUITE - Invitation cordiale à tous.
Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de la Région Wallonne et par la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut.

Les conférences débutent à l'heure précise.
A chaque conférence une tombola gratuite pour les membres du cercle.

Section de Gerpinnes : à 19h30 – Maison de Village de Gerpinnes-Flaches, rue Paganetti.
Le 10/12/10 - M. MATHEYS – Les plantations à l'ombre
Le 14/01/11 – M. GODEAU – Lutte contre les ravageurs et maladies des arbres fruitiers
Le 11/02/11 – M. SAMYN – Problèmes rencontrés dans l'élevage du lapin

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale Place Brasseur.
Le 13/12/10 - M. MATHEYS – Les plantations à l'ombre
Le 17/01/11 – M. GODEAU – Lutte contre les ravageurs et maladies des arbres fruitiers
Le 14/02/11 – M. SAMYN – Problèmes rencontrés dans l'élevage du lapin

Section de Villers-Poterie- Gougnies : à 19h30 salle « Vital Milis » - Rue de Presles 61.
Le 15/12/10 – M. HANOTIER – Les palmiers
Le 19/01/11 – M. SAMYN – Problèmes rencontrés dans l'élevage du lapin
Le 16/02/11 – M. GODEAU – Lutte contre les ravageurs et maladies des arbres fruitiers

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 salle "Marcel Mélot" - Rue J.-J.Piret.
Le 20/12/10 - M. MATHEYS – Les plantations à l'ombre
Le 24/01/11 – M. GODEAU – Lutte contre les ravageurs et maladies des arbres fruitiers
Le 21/02/11 – M. SAMYN – Problèmes rencontrés dans l'élevage du lapin

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 6 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir. Cette cotisation donne droit à notre revue mensuelle et à des ristournes chez certains commerçants de la région.
Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28.
Vous pouvez visiter notre site www.lemagnolia.info et poser vos questions sur le forum.

le magnolia
AFFILIE A L'A.S.B.L. Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre-Sambre-et-Meuse. N° agréation AA.77.717

Centre Culturel Gerpinnes

Province de HAINAUT

COMMUNE DE GERPINNES

RESULTAT DE LA REMISE DES PRIX CONCOURS DE FACADES ET POTAGERS

qui s'est déroulée à Gerpinnes le 9 novembre 2010 sous le patronage de l'Administration Communale et de la commission de l'environnement de Gerpinnes avec la participation du Foyer Culturel de Gerpinnes et placée sous l'inspection de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut.

CONCOURS DE FACADES

SECTION DE ACOZ-JONCRET
1. JENNEQUIN Régine
2. DELPORTE Jean-Jacques
3. DELISEE Michel
4. PREUMONT Odette
5. MAIRLOT Henri
6. BINATO Loriana
7. HARDY Michèle
8. SALMON Philippe

SECTION DE LOVERVAL
1. WILMOTTE Jacques
2. BRASSEUR Maurice
3. KOPYTKO Monika
4. VANDERMOLEN Albert
5. MASUY Daniel
6. LAMBRECHT José
7. DUFOUR Véronique
8. DEGROOTE Françoise
9. LAMBOT Michel
10. DETRAIT Georges

SECTION DE GERPINNES
H.C. GERARDS Auguste
1. DEGRAUX Jean
2. DELATTE Jean-François
3. VANDEVOORDE Marie-Christine
4. BOUGARD Emmanuelle
5. BERTHOLET André
6. CELLIERES Béatrice
7. DALLA-VALLE Bianca
8. LUSIAUX Eliane
9. GASPARD André
0. AUGURELLE Robert
11. DERAEDT Jacqueline
12. GOLINVAUX Léon
13. DUFAYT Claude
14. MARTIG Francis
15. LEFEBVRE Anne-Marie
16. FLORINS Patricia
17 GERMEAU Christine
18. RENATO Catherine
19. VANDECAUTER Isabelle
20. TINELLI Mario
21 GERMEAU Herman
22. HARLET François
23. CANTILLON Jean-Marie
24. CORDER Liliane
25. BEREGSZASZI Judith
26. BAGNARA Patricia
27. GAUTIER Aurore

SECTION DE VILLERS-POTERIE ET GOUGNIES
1. GILLES-BAEP Franz
2. MORIAME Bernadette
3. MATAGNE Joseph
4. BOQUET Michèle
5. PHILIPPART Jacques
6. BRICHARD Daniel
7. HARBONNIER Jean
8. DELVAUX Jean-CLaude

CONCOURS DE POTAGERS

SECTION DE ACOZ-JONCRET
1. DELISEE Michel
2. JENNEQUIN Régine
3. MAIRLOT Henri
4. HARDY Michèle

SECTION DE GERPINNES
1. MARTIG Francis
2. GERMEAU Herman
3. DERAEDT Jacqueline
4. GERMEAU Christine
5. DELATTE Jean-François
6. BROGNIET Edith
7. GASPARD André
8. CORDER Liliane

SECTION DE LOVERVAL
1. LAMBRECHTS José
2. WILMOTTE Jacques
3. FICHEROULLE Fernand

SECTION DE VILLERS-POTERIE ET GOUGNIES
1. HARBONNIER Jean
2. GILLE Franz
3. MATAGNE Joseph
4. PHILIPPART Jacques

La commune s'est engagée à soutenir
le « Défi pour la terre » de Nicolas Hulot !
Vous pouvez faire de même : http://www.defipourlaterre.org

Engagez-vous, chaque geste compte !

J'AÈRE RÉGULIÈREMENT

Retrouver un air pur

Nos activités multiples dégagent des excédents d'humidité ou des polluants à l'intérieur de notre logement : respirer, faire la cuisine, subir des émanations diverses (colle, vernis, peinture, aggloméré et autres matériaux, parfums d'intérieurs, allergènes, ...), autant de risques inutiles pour la santé. Sans parler du tabac, qui est la première cause de pollution dans la maison. La meilleure façon de rétablir à l'intérieur la qualité de l'air, c'est d'aérer toutes les pièces, même en hiver.

La ventilation mécanique contrôlée

Bien connue par son abréviation, la VMC est l'équipement idéal pour ventiler un logement, sous réserve qu'elle soit régulièrement et correctement entretenue.

Le saviez-vous ?

Après fermeture des radiateurs, aérer pendant 10 minutes renouvelle l'air d'une pièce.

Etang Tri Marie Lineaux : un petit coup de pouce bien sympathique !

Lila, une nouvelle recrue, est venue prêter main forte aux membres du PCDN, ce samedi 23 octobre 2010.

Dirigée par son maître, Joël Voisin, Lila a effectué un travail aussi beau qu'impressionnant !

Aidés d'énergiques bénévoles, une bonne partie des souches de saule ont ainsi pu être retirées de l'étang, à sec pour l'instant.

AVANT

APRÈS

D'autres bénévoles tout aussi tenaces ont, une nouvelle fois, procédé au rafraîchissement du sentier situé sur le pourtour... mais peut-être que là aussi, Lila pourra à l'avenir leur donner un petit coup de pouce ! Affaire à suivre...

CALENDRIER DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

ATTENTION A PARTIR DU 1er JANVIER 2011 :
IMPORTANTES MODIFICATIONS DES DATES DE PASSAGE VERIFIEZ VOTRE JOUR DE PASSAGE POUR CHAQUE COLLECTE !

Des modifications importantes ont été effectuées, veuillez vous baser uniquement sur les dates de passages inscrites au calendrier et non pas sur les anciennes habitudes telles que, par exemple, 1er mardi du mois, 2ème mercredi du mois, ...etc.

PETIT RAPPEL :

Les collectes commencent dès 6 h du matin. Sortez vos déchets la veille du jour du passage au plus tôt à 18 heures ou le jour même pour 6 h au plus tard. Veillez à déposer vos déchets de manière visible, accessible et sans gêner la circulation.
Les collectes non terminées le jour prévu seront achevées le jour ouvrable suivant.
En cas de travaux sur la voirie, déposez vos déchets en début de chantier.

A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées, À PARTIR 1er JANVIER 2011 au :
- Mardi pour Acoz, Fromiée, Gerpinnes-Flaches, Gerpinnes-centre, Gougnies, Hymiée, Joncret, Lausprelle, Loverval, Villers-Poterie.

B)Collectes sélectives (tous les villages de l'entité):

Les collectes sélectives se font uniquement aux dates inscrites au calendrier à raison :
- de deux fois par mois pour les PMC (24 fois par an)
- d'une fois par mois pour le Verre et les Papiers - Cartons (12 fois par an)

	Décembre 2010	Janvier 2011	Février 2011	Mars 2011
Sacs bleus PMC	06 et 20	10 et 24	14 et 28	14 et 28
Papiers et cartons	13	10	14	14
Verre	13	10	14	14

DEPOTS VOLONTAIRES AU PARC DE RECYCLAGE

Le parc de recyclage de Gerpinnes est situé : Rue J.-J. Piret à Joncret.
Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17 h en semaine et de 8 à 16 h le samedi.
Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture et n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès !

A l'occasion des jours fériés 2010, le parc de recyclage sera fermé le 25/12/2010 et le 01/01/2011.

TAXI-DECHETS
Service payant de ramassage à domicile (sur demande) pour certains types de déchets.
Renseignements au 071/44.06.84.

POUR PLUS D'INFOS...

Pour en savoir davantage :
- sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, surfez sur www.fostplus.be
- sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs de recyclage, la prévention et la gestion des déchets, contactez l'I.C.D.I. via le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet www.icdi.be

10ÈME CONCERT DE NOËL ORGANISÉ PAR LES AMITIÉS LOVERVALOI-

Avec la participation de : • L'ensemble vocal "A.D.N. and Co" avec Brenda, soprano colorature, en solo • Le groupe vocal de Montigny-le-Tilleul « la Villanelle » (negro-spirituals, American music) Entrée : 10 euros (cartes en prévente : 8 euros, auprès d'un membre du comité). Pour les personnes qui le désirent, un autocar fera le voyage domicile-église et retour.

Pour tous renseignements : Michel Monseur : Tél. : 071/43.76.56.

PÈRE NOËL À JONCRET

A l'initiative du Comité des Fêtes, Père Noël se rendra chez chaque habitant l'après-midi du :

• Samedi 11 décembre (quartiers : rue d'Acoz, rue de la Chapelle, rue du Fagnet, rue du Pachy, une partie de la rue Piret)

• Dimanche 12 décembre (seconde partie de la rue Piret, le quartier Pré Barré et le quartier Trieu Gilson)

MARCHÉ DE NOËL À JONCRET

Le Comité des Fêtes réitère l'organisation du Marché de Noël le samedi 18 décembre dès 18 heures sur la place de l'Eglise.

Vous êtes attendus très nombreux pour rendre visite aux exposants et déguster des produits locaux.

18H 24H Samedi 11 DECEMBRE 2010
LE VILLAGE DE NOËL
A GERPINNES CENTRE
ARTISANS - PRODUITS DU TERROIR - ATTRACTIONS - DÉGUSTATIONS - PARADE DE NOEL
ORGANISATION: L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS GERPINNOIS AVEC LA PARTICIPATION DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE GERPINNES
RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION: GHISLAINE SCOHIER 0475/430 717
PCs

Nos commerçants ont décidé de faire de nouveau « l a fête dans la rue » et donc de nous réunir pour Noël dans la rue principale,

Nous vous proposerons donc de vous joindre à nous pour découvrir

• Une grande parade de Noël,
• Des commerçants et artisans
• Des dégustations en tous genres
• Des décorations de Noêl , bijoux, articles cadeaux, fleurs etc....
• Des activités pour tous les enfants autour du sapin

..... et bien d'autres surprises encore !!
Le tout rehaussé par une vraie ambiance de Noël !
N'oublions pas que Noël est la fête pour tous !!

Espérant vous faire passer ainsi une veillée de Noël inoubliable en notre compagnie
Au plaisir de vous revoir !

Voir info sur www.gerpinnesmieuxvivre.be
facebook AACIG -

Ghislaine SCOHIER , Présidente AACIG

L'Atelier Théâtre de l'Amusoir
Enfants et ados
présente
NOËL PARTY 2010
21/12
à
18h30
Salle de Loverval
Spectacle déambulatoire
«La petite marchande d'allumettes»
adaptation d'après Christian Andersen
Création collective de
45 comédiens de 9 à 18 ans pour
dire NON à la précarité et à l'indifférence
- Départ : Salle de Loverval
- Déambulation aux flambeaux par la rue du Village vers « La Plaine »
- Spectacle extérieur dans la prairie.
- Retour à la Salle de Loverval: Drink de Noël
(Prévoir vêtements chauds et chaussures adaptées)
VENEZ NOUS REJOINDRE DANS CETTE BELLE AVENTURE ET GOÛTER A LA MAGIE DE LA GRANDE FAMILLE DES ATELIERS!
Renseignements
Vera Bertinchamps - 0476/29 10 46
atelierstheatredelamusoir@gmail.com
Avec le soutien du
CPAS et du Plan de Cohésion sociale de Gerpinnes
PCS

L'Endurance Gougnacienne vous invite à son
Marché de Noël
à la rue de l'Escachas . 6280 Gougnies
Le samedi 11 decembre 2010
á partir de 16H00'
Toute l'après-midi et jusque minuit, bar, restauration!
(Les traditionnelles huîtres du grand Claude)
Stands de produits de bouche, articles cadeaux et artisanat
Ambiance de Noël, braseros, illuminations
Présence du Père Noël et distribution de friandises.
Au bodega: bar du comité, barbecue et animation musicale
20H00' concert de rue par la chorale St Remi
(au bodega en cas de pluie)
A partir de 21H00' Jean-Luc Delacroix animera le bodega
Attention: le nombre de places pour les stands est limité !
Vous êtes intéressés? Alors contactez vite
Mr Lorge Jean-Pol au 0497/46.13.94

cbm INFORMATIQUE
CBM INFORMATIQUE & GEM MAINTENANCE
OUVERTURE LE LUNDI DE 13H30 à 18H
DU MARDI AU VENDREDI DE 9H30 à 12H30 ET DE 13H30 à 18H
SAMEDI DE 9H30 à 13H - RUE DE NEUVILLE 2B - 5600 PHILIPPEVILLE
TEL +32 (0)71 669 350 - FAX +32 (0)71 669 348
www.cbminformatique.be - info@cbminformatique.be
100% SATISFACTION GUARANTEED
20 ANS SATISFACTION GUARANTEED
Votre partenaire en informatique
SPÉCIALISÉ DANS LA VENTE ET LA MAINTENANCE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET AUDIO-VISUELS DEPUIS 20 ANS
scarlet TELECHARGEMENT ILLIMITE INTERNET HYPER RAPIDE 25€ / MOIS
eurobackup partner SAUVEGARDE AUTOMATIQUE DE VOS DONNÉES INFORMATIQUES
www.cbminformatique.be - www.cbminformatique.be - www.cbminformatique.be - www.cbminformatique.be

Au fil des Couleurs

rue St Roch, 56 - 5640 Biesme-Mettet
071/72 70 45 - www.aufildescouleurs.be

OUVERT DU 18/12 AU 31/12 DE 10H À 18H sauf le dimanche
Ouvert le lundi et mercredi de 10h à 18h - samedi de 10h à17h

Broderie-Mercerie-Savons de Provence
Linge de maison - Articles cadeaux

NOUVEAU : Laines BERGERE DE FRANCE • Toiles de lin
SPÉCIAL FÊTES : -10% sur les kits à broder DMC

L'ÉPICERIE

Partenaire agréé FAUCHON Paris

CORNÉ Port-Royal Chocolatier

Epicerie Fine
Chocolats
Thés
Table d'hôte
Plats cuisinés
& Produits Frais

Centre commercial du Bultia
105, rue Neuve - 6280 Gerpinnes
Tél. 071 22 18 82
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

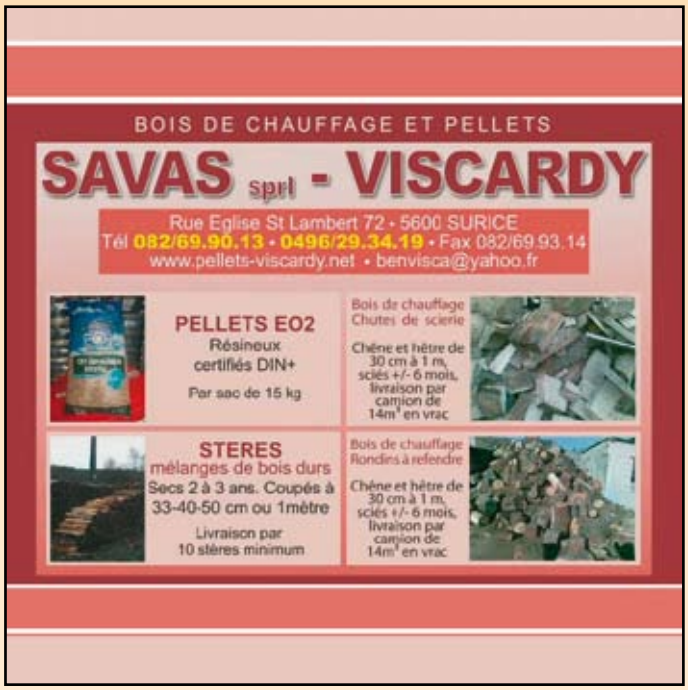
BOIS DE CHAUFFAGE ET PELLETS
SAVAS sprl - VISCARDY
Rue Eglise St Lambert 72 - 5600 SURICE
Tél 082/69.90.13 - 0496/29.34.19 - Fax 082/69.93.14
www.pellets-viscardy.net - benvisca@yahoo.fr
PELLETS EO2
Résineux
certifiés DIN+
Par sac de 15 kg
Bois de chauffage
Chutes de scierie
Chêne et hêtre de 30 cm à 1 m, sciés +/- 6 mois, livraison par camion de 14m³ en vrac
STERES
mélanges de bois durs
Secs 2 à 3 ans. Coupés à 33-40-50 cm ou 1mètre
Livraison par 10 stères minimum
Bois de chauffage
Rondins à refendre
Chêne et hêtre de 30 cm à 1 m, sciés +/- 6 mois, livraison par camion de 14m³ en vrac

LES POMPES FUNEBRES GABRIEL POSTIAU

organisent des Funérailles partout en Belgique et à l'étranger

Notre funérarium est unique dans l'entité de Gerpinnes
2 salons mortuaires - 2 salons privés
une salle de réception équipée pour 70 personnes
Accessibles aux personnes à mobilité réduite
Nous effectuons les démarches administratives pendant et après décès

Nous sommes disponibles jour et nuit

- *Montages de fleurs naturelles et artificielles de 1er choix.*
- *Fournitures et placement de monuments et caveaux funéraires par nos soins - devis gratuit.*
- *Réfection et nettoyage de vos anciennes sépultures*
- *Plaques, vases, jardinières, photo porcelaine couleur*
- *Gravure d'inscription sur la pierre bleue*

- **Toilette mortuaire**
- **Embaumement**
- **Ensevelissements**

37, rue de la Scavée
Acoz-Gerpinnes
Tél.: 071/50.33.64 - Gsm: 0495/26.12.12
E-Mail : postiau-gabriel@hotmail.com

Une entreprise à l'écoute de ses clients

sprl

Solar - eco .be

Entreprise spécialisée
Panneaux photovoltaïques & thermiques
Pompe à chaleur - Eolienne

THIERRY GERMAUX & RUDI TEIRLIJNCK
Avenue des Déportés 18D
5070 Fosses-la-Ville
Téléphone 071 71 37 23
Fax 071 77 41 51
info@solar-eco.be
www.solar-eco.be

S.A. CENTRALE IMMOBILIERE DE COUILLET

Route de Philippeville, 383 à 6010 COUILLET

Toutes les propriétés sont visibles sur vidéo en passant à l'agence sans rendez-vous avant visite réelle.

Nouveau (entité de Gerpinnes)

RECHERCHE D'URGENCE POUR FAMILLES EN ATTENTE VILLAS ENTRE 100.000 ET 500.000 EUROS OU PLUS...

Sécurité : nous demandons toujours la carte d'identité des personnes
Facilité : grande sélection de bons candidats (pas de visite inutile de curieux)
Vente sans affiche
Le sérieux du professionnel !

Agréation IPI P. ROBAYE N°103971

www.immocic.be

071/ 36 02 89 - 0472/20 86 62 - Ouvert tous les jours de 9h à 18h - Vendredi de 9h à 13h

LA SA CENTRALE IMMOBILIÈRE SOUHAITE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE NOUVELLE À TOUS SES CLIENTS ACTUELS ET À VENIR.

A CETTE OCCASION UNE EXPERTISE GRATUITE DE VOTRE BIEN SERA EFFECTUÉE SUR REMISE DE CE BON.

PLUS DE STOCK ? VOTRE CONSEILLER SECURITE VOUS PROPOSE PAS LE BUDGET ?

MICHELIN *Pilot Alpin* 205/55 R 15 ~~148 €*~~ 45 €(1)

GOODYEAR *Ultra Grip* 195/65 R 15 ~~79 €*~~ 35 €(1)

SPEED TYRES

071 614 190

NOUVEAUX !!!!
PNEUS HIVER POUR SCOOTER

PIRELLI *Winter* 175/65 R 14 ~~82 €*~~ 30 €(1)

UNIROYAL *MS +* 195/65 R 15 ~~71 €*~~ 35 €(1)

info@speedtyres.be www.speedtyres.be
*Prix moyens pratiqués chez nos concurrents pour des pneus neufs

GRAND STOCK DE PNEUS NEUFS ET OCCASIONS

64 b ROUTE DE PHILIPPEVILLE 5651 TARCIENNE
(1) à partir de et pour des pneus occasions jusqu'à épuisement du stock

Editeur responsable : Philippe Busine, Bourgmestre - Avenue Reine Astrid - 6280 Gerpinnes - Réalisation : REGIFO Edition SPRL • 5070 Fosses-la-Ville • Tél. : 071/74 01 37 • Fax : 071/71 15 76 • info@regifo.be - www.regifo.be